

INFORMATION ET VENTE



POINT INFO BUS
04 79 89 77 32

Place de la Gare - Albertville
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 15h-17h45 et le samedi : 9h-12h



URGENCE LIGNES JUNIOR
06 27 61 95 96

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h30 à 9h et de 16h30 à 18h30. Et le mercredi de 6h30 à 9h, de 12h à 13h30, de 16h30 à 18h30.

À contacter en cas d'urgence uniquement.



E-Boutique



Internet



info-tra@transdev.com



tra-mobilite Arlysère



Dépositaires

Liste disponible sur tra-mobilite.com

tra-mobilite.com

TARIFS DU PASS ANNUEL JUNIOR

À compter du 2 septembre 2024

Les tarifs dépendent du lieu de résidence de votre enfant

	TARIF PAR ENFANT			
	1 ^{ER}	2 ^E	3 ^E	4 & +
Résidents Arlysère Tarif Normal	165€	165€	83€	Gratuit
Résidents Arlysère Tarif Réduit *	110€	110€	55€	Gratuit
Résidents et point de montée hors Arlysère	200€	200€	100€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Normal	82,50€	82,50€	41,50€	Gratuit
RPI Ecole à Ecole Tarif Réduit*	55€	55€	28€	Gratuit
Double Domiciliation jusqu'au 10/07 (délivrance d'un 2 ^{ème} PASS ANNUEL JUNIOR)	Gratuit			
Double Domiciliation à partir du 11/07 (délivrance d'un 2 ^{ème} PASS ANNUEL JUNIOR)	55€	55€	55€	Gratuit
Duplicata				15€

* le tarif réduit est consenti exclusivement à la condition suivante :

- si l'inscription est effectuée entre le **1^{er} mai** et le **10 juillet inclus**
- ou si l'élève n'a jamais voyagé avec un abonnement annuel TRA MOBILITÉ sur le territoire d'Arlysère
- ou si un changement de domiciliation est avéré à partir du 11 juillet 2022 (justificatif à fournir)
- ou si l'inscription de l'élève dans l'établissement scolaire est avérée à partir du 11 juillet (justificatif à fournir).

DOUBLE DOMICILIATION (GARDE ALTERNÉE)



Lorsque l'enfant dispose de deux adresses de domiciliation durant l'année scolaire. Un 2^{ème} PASS ANNUEL JUNIOR vous sera délivré à l'adresse du 2^{ème} parent.

Renseignez-les au moment de l'inscription en ligne entre le 1^{er} mai et le 10 juillet pour obtenir une gratuité, à partir du 11 juillet il vous sera appliqué un tarif de 55€ par enfant. De plus, le réseau TRA MOBILITÉ ne pourra garantir une place pour votre enfant.

MON PASS ANNUEL JUNIOR POUR VOYAGER EN RÈGLE...

(Ré)Inscription au PASS ANNUEL JUNIOR



JE DOIS RENOUVELER MA DEMANDE EN LIGNE TOUS LES ANS

Inscris-toi sur www.tra-mobilite.com pour commander ton abonnement annuel

LE PASS ANNUEL JUNIOR EST RIGOREUSEMENT PERSONNEL



- Il est valable pour la durée de l'année scolaire sur le parcours effectif entre le point de montée dans le véhicule et l'établissement scolaire comme indiqué au recto
- « **Pas de PASS, pas de CAR** », le PASS doit être présenté obligatoirement à chaque montée dans le véhicule ainsi qu'au contrôleur ou cours du trajet
- L'élève doit **respecter le Règlement relatif à la sécurité et à la discipline**, et au point de montée et à l'intérieur du véhicule

EN CAS DE VOL OU DE PERTE DU PASS ANNUEL JUNIOR



Rendez-vous sans attendre sur www.tra-mobilite.com pour faire une demande de duplicata au prix de 15€. Le PASS ANNUEL JUNIOR sera à retirer au POINT INFO BUS. Sur votre demande, un titre provisoire vous sera retourné par mail.

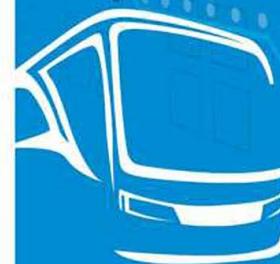
RÈGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ & À LA DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS

Le règlement des transports a pour objet de prévenir les accidents, d'assurer la discipline à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules. Toute infraction sera sanctionnée en rapport au comportement de l'élève au vu du tableau des sanctions téléchargeable sur le site www.tra-mobilite.com

Le règlement est censé être connu dès l'inscription. Il relève également du devoir et de la responsabilité du transporteur de le faire appliquer.



GÉOLOCALISER MON BUS EN TEMPS RÉEL*



2313

HORAIRES LIGNE

Du 2 septembre 2024 au 5 juillet 2025

La Giettaz
Le Biollay

Megève
Collège Emile Allais



tra-mobilite.com

2313

●	La Giettaz Le Biollay
○	La Giettaz Mortines
○	La Giettaz Alpages
○	La Giettaz Le Chardet
○	La Giettaz Centre
○	La Giettaz Les Grands Glières
○	Flumet Les Glières
○	Flumet Nanchard
○	Saint-Nicolas-la-Chapelle Village
○	Saint-Nicolas-la-Chapelle Le Vivier
○	Saint-Nicolas-la-Chapelle Charbonnière
○	Flumet Centre O.T.
○	Flumet Centre O.T.
○	Flumet La Frassette
●	Megève Collège Emile Allais

2313		La Giettaz Le Biollay	Megève Collège Emile Allais	
Aller			N° de Circuit	2313
			Jours de fonctionnement	LMMeJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires	
La Giettaz	Le grand Nant		7:19	
La Giettaz	Le Biollay		7:20	
La Giettaz	Mortines		7:25	
La Giettaz	Alpages		7:27	
La Giettaz	Le Chardet		7:28	
La Giettaz	Centre		7:30	
La Giettaz	Les Grands Glières		7:32	
Flumet	Les Glières		7:35	
Flumet	Nanchard		7:37	
Saint-Nicolas-la-Chapelle	Village		-	
Saint-Nicolas-la-Chapelle	Le Vivier		-	
Saint-Nicolas-la-Chapelle	Charbonnière		-	
Flumet	Centre O.T.	Correspondance avec circuit 2310	7:45	
Flumet	Centre O.T.	Correspondance avec circuit 2310	7:52	
Flumet	La Frassette		7:56	
Megève	Collège Emile Allais		8:15	
Megève	Collège St Jean Baptiste		8:15	

2313					
Retour			N° de Circuit	2313	
			Jours de fonctionnement	LMJV	Me
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires		
Megève	Collège Emile Allais		17:20	12:35	
Megève	Collège St Jean Baptiste		17:20	12:35	
Flumet	La Frassette		17:40	-	
Flumet	Centre O.T.		17:45	-	
Saint-Nicolas-la-Chapelle	Charbonnière		-	12:57	
Saint-Nicolas-la-Chapelle	Le Vivier		-	12:59	
Saint-Nicolas-la-Chapelle	Village		-	13:05	
Flumet	Nanchard		17:48	13:13	
Flumet	Les Glières	** Correspondance avec circuit 2317	17:50	13:15	
La Giettaz	Les Grands Glières		17:55	13:20	
La Giettaz	Centre		17:58	13:26	
La Giettaz	Le Chardet		18:00	13:28	
La Giettaz	Alpages		18:02	13:30	
La Giettaz	Mortines		18:05	13:33	
La Giettaz	le grand nant		18:07	13:35	
La Giettaz	Le Biollay		18:08	13:36	

* Correspondance avec circuit 2313-les enfants en provenance de La Giettaz prennent circuit 2310 à Flumet ** Correspondance avec 2317 le retour mercredi

Jours de fonctionnement : L : Lundi - M : Mardi - Me : Mercredi - J : Jeudi - V : Vendredi

Attention ! L'élève doit se présenter à l'arrêt bien 5 minutes avant l'horaire indiqué

- TOUSSAINT : du 19 octobre au 3 novembre 2024
- NOËL : du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025
- HIVER : du 22 février au 9 mars 2025
- PRINTEMPS : du 19 avril au 4 mai 2025
- ÉTÉ : du 5 juillet 2025 au jour de rentrée